RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale des douanes et droits indirects

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Interpellé par les douaniers de Fréjus avec 5,35 kg d'herbe de cannabis et 10 g de résine de cannabis l'infracteur a été sévèrement condamné.

Aix-en-Provence, le 27 octobre 2026

Les douaniers de Fréjus ont saisi 5,35 kg de cocaïne et 10 g de résine de cannabis sur l'aire de Vidauban Sud (département du Var) sur l'autoroute A8.

Le **24 octobre 2026** les agents de la brigade des douanes de Fréjus ont contrôlé un véhicule Renault Clio (de location) en plaques espagnoles sur une aire de l'autoroute A8 dans le Var, avec une personne à bord de nationalité espagnole déclarant un trajet Espagne – Italie « *pour voir sa copine* ».

L'ouverture du coffre permet la découverte dans un sac de sport noir et une valise de dix sachets plastiques thermo-soudés d'herbe de cannabis pour un poids total de 5,35 kg et de 10 g de résine de cannabis pour une valeur totale de marchandises de 53 610 euros.

L'individu a été jugé en comparution immédiate le **27 octobre 2026** par le tribunal correctionnel de Draguignan et a été condamné à :
- 1 an d'emprisonnement avec mandat de dépôt,
- une interdiction du territoire national pendant 5 ans,
- au paiement d'une amende douanière de 53 610 euros au titre des stupéfiants.

La confiscation des deux téléphones portables a été prononcée.
Les marchandises de fraude seront détruites.

Le jeune infracteur (20 ans), cuisinier saisonnier l'été, a déclaré avoir besoin d'argent, ne travaillant plus, et pour ce motif, avoir accepté de transporter des stupéfiants moyennant une somme d'argent payable à son arrivée à destination.

Cette affaire démontre une nouvelle fois l'implication des services de la direction régionale des douanes d'Aix-en-Provence dans la lutte contre le trafic de stupéfiants. Elle illustre aussi les risques bien réels pris par les personnes « *recrutées* » par les réseaux de narcotrafiquants avec des promesses illusoires de gains financiers.

POUR ALLER PLUS LOIN

Contacts presse : **Sylvie LAFAGE**, adjointe régionale – 06 64 53 01 84

Visuels libres de droits sous réserve d'indiquer le crédit ***: DOUANE FRANÇAISE***